

Etre assistant maternel aujourd'hui

Accueillir un jeune enfant chez soi, en l'absence des parents, en prendre soin et lui dire au revoir le soir : chacun d'entre nous connaît ce travail, qui paraît à priori simple.

Les assistants maternels, par leur disponibilité, permettent à de nombreuses familles d'assumer une vie professionnelle, en même temps que leur statut de parents. Les assistants maternels participent, au même titre que les structures d'accueil collectives, à la vie sociale et économique du pays et au développement de notre société.

En effet, les assistants maternels restent toujours le premier mode d'accueil en France pour les jeunes enfants. Confier son enfant à un assistant maternel, c'est permettre un accueil familial à l'enfant. Au fil du temps, les anciennes nourrices (d'où le surnom Nounou) sont devenues des assistants maternels, agréées par les services de la Protection Maternelle et Infantile. Ils sont reconnus comme de véritables professionnels de la Petite Enfance. et bénéficient aujourd'hui d'une formation initiale, d'un accès régulier à la formation continue, mais aussi d'une convention collective.

Choisir d'être assistant maternel, dans la grande majorité des cas, c'est pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle. Mais cela va bien souvent au-delà de ces seules motivations et parfois c'est un projet de longue date, comme en témoigne Laetitia :

« Mon choix réel d'activité professionnelle était déterminé depuis l'enfance, même si je suis passée par d'autres professions avant de me lancer. En effet, petite, j'ai été accueillie par une « nounou » merveilleuse, même si le métier à l'époque n'était pas ce qu'il est à l'heure actuelle tant au niveau de l'accueil des enfants qu'au niveau de la législation. Malgré tout, ma nourrice, puisque c'était le nom qu'elle avait à l'époque était en avance sur son temps. C'est une personne bienveillante, à l'écoute et toujours présente pour les enfants comme pour les parents. Ma mère m'a souvent dit qu'elle était de bons conseils. La voir interagir avec les enfants au quotidien, leur apporter son aide, les réconforter, les accompagner dans leurs apprentissages...m'a donné envie de suivre cette voie. »

Comme le souligne ce témoignage, être assistant maternel, ce n'est pas juste garder un ou des enfants.

C'est avant tout, accueillir une famille, avec son histoire, ses émotions, ses demandes, ses questionnements. Chaque parents et chaque enfant est différent, il est absolument nécessaire de s'adapter à chacun d'entre eux, de les accompagner en fonction de leurs besoins. Des qualités d'écoute et d'observation mais aussi d'adaptation sont indispensables pour accueillir de façon bienveillante.

Etre assistant maternel, c'est aussi travailler seule à son domicile même s'il est possible depuis quelques années de travailler au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), regroupant 4 professionnels maximum.

Travailler à son domicile ou en MAM, c'est travailler en totale autonomie et organiser ses journées à sa façon, en veillant à respecter les rythmes des enfants. Il est indispensable de penser cet accueil, de proposer un projet réfléchi en fonction des besoins des enfants, et des contraintes existantes.

Mais travailler à son domicile, c'est aussi devoir harmoniser sa vie professionnelle et sa vie privée. Cela a donc un impact sur le reste de la famille et sur l'organisation des espaces, qui oblige nécessairement une réflexion en amont de l'accueil.

Etre assistant maternel c'est aussi savoir remettre en question sa pratique professionnelle régulièrement et faire évoluer ses connaissances, en se documentant, en se formant régulièrement. En effet, les connaissances sur le développement du jeune enfant évoluent constamment et les pratiques d'il y a quelques années ne sont plus adaptées aux besoins réels des enfants.

Comme le souligne Johanna, *« les formations sont pour moi très importantes, que ce soit pour mon évolution professionnelle mais aussi vis-à-vis des parents employeurs, cela les rassure. Les formations me permettent d'entamer une véritable réflexion professionnelle »*.

Les assistants maternels ont accès à la formation continue. C'est un temps sur lequel ils sont rémunérés même si la formation a lieu un samedi. Ils peuvent également bénéficier de réunions à thème via le Relais Petite Enfance, de groupes de paroles ou bien de Journées de Réflexion Professionnelle.

Certains vont même au-delà de ça, en entamant des démarches pour obtenir le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, soit en candidat libre soit par le biais de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Logane nous explique sa démarche : *« J'ai choisi de passer le CAP afin d'avoir plus de légitimité auprès des parents, pour leur montrer que je m'investis vraiment dans ce métier, que j'ai de réelles connaissances »*.

Laetitia complète : *« Notre métier n'est malheureusement pas reconnu à sa juste valeur et nous ne sommes pas souvent considérées comme de véritables professionnelles. Un diplôme spécifique devrait peut-être exister, mais j'ai choisi de combler ce manque en passant le CAP par le biais de la VAE mais aussi en me documentant sur les sites dédiés à la petite enfance, en suivant des formations, par le Relais Petite Enfance, ... »*.

Le Relais Petite Enfance permet, en effet, aux professionnels qui le souhaitent, d'être accompagnés dans leur pratique, soutenus et écoutés. De plus, il favorise l'échange et crée du lien ce qui donne l'opportunité de rompre avec l'isolement.

Aurélie témoigne en ce sens : *« Fréquenter le relais de mon secteur lors des matinées d'éveil me permet de pouvoir rencontrer d'autres assistantes maternelles, de partager des idées de sorties, d'activités... Les échanges avec l'animatrice sont riches et j'ai pu avoir des propositions de formations. C'est aussi, et avant tout, un temps pour les enfants que j'accueille, pour qu'ils puissent découvrir un autre espace que mon domicile, rencontrer d'autres enfants et parfois faire des activités que je ne peux pas proposer chez moi, comme de la baby gym. C'est un lieu pour sortir du quotidien pour les enfants et pour moi, qui permet de souffler un peu »*

Le métier d'assistant maternel est un métier très riche, qui demande de nombreuses qualités et qui est en constante évolution. C'est un métier de plus en plus reconnu dans l'esprit collectif et aussi au niveau des pouvoirs publics. Cependant, plusieurs pistes sont à l'étude pour rendre ce métier plus attrayant car une pénurie de professionnels se profile à l'horizon 2030.



Florence DELESTRE, éducatrice de jeunes enfants –
Relais Petite Enfance Plateau Est de Rouen
Mars 2022

Pour plus de renseignements sur le métier d'assistant maternel et ses conditions d'accès, contactez la Pmi ou le Relais Petite Enfance de secteur.

